



CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le 27 août 2026, le Conseil municipal s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le vendredi 7 août 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : RENAUDIE Hania, GABARD Bruno, LE MOIGNE Nolwenn, NOËL Pierre, WHITE Cécile, JUGEL Stéven, DRAGON Sandra, O Denis, GRANDVALLET Chantal, DUVAL Aurélien, GUERIN Quentin, REMY Louise, LEBORGNE Frédéric, CAILLARD Estelle, PAISLEY Bernard, DENIS Stéphane, DELAROCHE Alexandra
Excusé ayant donné procuration : PONGERARD Pascale à JUGEL Stéven, GOUPIL Evelyne à WHITE Cécile

Secrétaire de séance : DRAGON Sandra

2026-080 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2026

Rapporteur : RENAUDIE Hania

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 juin 2026 leur a été transmis avec l'envoi de la convocation du présent Conseil municipal.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le procès-verbal de la séance du 25 juin 2026.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 27 août 2026

La présidence de séance,
Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétariat de séance,
Sandra DRAGON, Conseillère municipale déléguée

